**Processus d’examen du mérite pédagogique des activités d’enseignement-apprentissage impliquant l’utilisation d’animaux vivants.**

1. **Énoncés de principe**
* La présente directive découle de la Politique concernant l’utilisation des animaux en recherche, en enseignement et dans les tests de l’Université de Moncton et des politiques générales sur l’utilisation des animaux en science du Conseil canadien de protection des animaux. En conformité avec ces politiques :
	+ Toute activité d’enseignement-apprentissage impliquant l’utilisation d’animaux vivants doit faire l’objet d’une évaluation de son mérite pédagogique;
	+ L’utilisation des animaux vivants pour l’enseignement est acceptable seulement si elle contribue à assurer le développement des connaissances et techniques, et si elle ne peut être remplacée par une méthode n’utilisant pas d’animaux;
	+ Des expériences douloureuses ou des procédures invasives multiples sur un seul animal, effectuées dans un but pédagogique ou pour la démonstration pratique de principes scientifiques déjà établis, ne peuvent être justifiées.
* Une évaluation positive au regard du mérite pédagogique d’utiliser des animaux vivants lors d’une activité d’enseignement-apprentissage est obligatoire et préalable à la présentation de toute demande d’utilisation d’animaux vivants aux fins d’enseignement au Comité de protection des animaux (CPA).
* Le mérite pédagogique d’une activité d’enseignement-apprentissage utilisant des animaux vivants doit être réévalué tous les quatre ans ou plus fréquemment selon les recommandations du CPA.
* La présente directive s'applique à tout membre du personnel de l’Université de Moncton qui utilise des animaux vivants dans le cadre d’activités d’enseignement-apprentissage (cours, laboratoire, terrain, etc.).

**Comité d’évaluation du mérite pédagogique**

* Sous la responsabilité de la doyenne ou du doyen de la FESR, le CEMP a le mandat d’évaluer le mérite pédagogique de l’utilisation d’animaux vivants dans le cadre des activités d’enseignement-apprentissage en vue de faire des recommandations au CPA.
* Le CEMP est composé de trois professeurs de l’Université de Moncton nommés pour une période de trois ans dont un agit à titre de président. De ces trois professeurs, deux utilisent des animaux à des fins d’enseignement ou de recherche et un détient de l’expérience en didactique des sciences. Ces trois personnes ne peuvent être membres du CPA durant leur mandat au CEMP.
	+ Composition du CEMP 2020-2023 :
		- Luc Martin (utilisateur et Président)
		- Nicolas Pichaud (utilisateur)
		- Nicole Lirette-Pitre (didactique des sciences).

**Procédure d’évaluation du mérite pédagogique**

* Préalablement à la tenue de toute activité d’enseignement-apprentissage utilisant des animaux vivants, l’enseignant responsable du cours doit obligatoirement remplir le formulaire d’évaluation du mérite pédagogique de l’activité d’enseignement-apprentissage disponible sur le site Web de la FESR (Annexe 1).
* Le formulaire complété doit être transmis à la FESR à la session d’hiver pour les cours se déroulant aux sessions d’été et d’automne, et au plus tard à la session d’automne pour les cours se déroulant à la session d’hiver.
* Les membres du CEMP évaluent la demande présentée au moyen du formulaire d'évaluation du mérite pédagogique (Annexe 2) et le président transmet la recommandation du comité à la doyenne ou au doyen de la FESR.
* Selon les recommandations des membres du CEMP, la doyenne ou le doyen de la FESR transmet la recommandation du CEMP ainsi que les commentaires sur le projet à l’enseignant responsable du cours et, le cas échéant, au responsable de l’activité d’enseignement-apprentissage.

Références

− CCPA, Mandat des comités de protection des animaux, 2006.

− CCPA, Manuel sur le soin et l’utilisation des animaux d’expérimentation, 1993.

− CCPA, Politiques générales sur l’utilisation des animaux en science.

**Annexe 1**

**Formulaire de demande d’évaluation du mérite scientifique**

# https://www.umoncton.ca/dcapm/sites/dcapm.prod.umoncton.ca/files/H_RESEAU.jpgusr:00 NEW 00:PUBLIC AFFAIRS AND COMMUNICATIONS:Images and Graphics:Graphics:LOGOS:CCAC Logo 2018:CCAC Logo 2018 Horizontal small.pngDEMANDE D’ÉVALUATION DU MÉRITE PÉDAGOGIQUE

Le Conseil canadien de protection des animaux (CCPA), qui surveille les activités faisant appel à des animaux pour la recherche, l’enseignement ou les essais, exige l’évaluation du mérite de tout projet d’activité pédagogique faisant appel à des animaux. Idéalement, cette évaluation est réalisée par au moins deux personnes avec des connaissances en matière de pédagogie et de solutions de remplacement des animaux avant leur examen par le comité de protection des animaux.

Un certain nombre d’éléments doivent être pris en compte pour déterminer si l’activité d’enseignement ou de formation faisant appel à des animaux a un mérite pédagogique. Dans le cadre de la politique, l’objectif de cet examen est de déterminer si le modèle animal vivant proposé pour le cours est le meilleur modèle d’apprentissage pour atteindre les résultats d’apprentissage voulus. Il s’agit donc de répondre à la question suivante : le modèle animal est-il essentiel ou peut-il être remplacé par un mannequin ou un modèle informatique (exemples de remplacement complet) ou par des œufs, des cultures cellulaires, des tissus ou des animaux dont le potentiel de perception de la douleur est, selon les conseils de pairs et l’interprétation actuelle des données probantes, significativement moins élevé, comme chez certains invertébrés (exemples de remplacement relatifs)?

Le CCPA a formulé les questions ci-dessous pour les enseignants afin d’aider les évaluateurs lors de l’examen du mérite pédagogique. Ces derniers doivent déterminer si les activités d’apprentissage permettent d’atteindre les objectifs d’apprentissage, et si les stratégies d’évaluation mesurent réellement ce qu’elles prétendent mesurer.

|  |  |
| --- | --- |
| Sigle et titre du cours ou de l’activité (le cas échéant) : |  |
| Enseignant : |  |
| objectifs d’apprentissage |
| **a. Spécifique**Décrire les objectifs d’apprentissage ou les résultats attendus. |   |
| **b. Mesurable**Préciser, s’il y a lieu, comment l’atteinte des objectifs peut être évaluée (p. ex. nombre de tentatives permises pour passer l’examen; précision, rapidité et qualité de l’exécution de l’activité d’apprentissage). |   |
| **c. Atteignable, Réaliste**Décrire comment les résultats attendus sont des objectifs atteignables et réalistes compte tenu des compétences et des besoins du groupe d’étudiants pour le contexte de l’activité pédagogique proposée. |   |
| Quel est le nombre d’animaux par étudiant, et comment a été calculé le ratio? |  |
| **d. Temporellement défini**Expliquer comment le moment prévu pour faire appel à des animaux dans le cadre de cette activité d’enseignement est opportun selon le calendrier prévu pour les objectifs d’apprentissage définis. |   |
| Expliquer les avantages éventuels de faire appel à des animaux pour ce cours, à ce moment précis du programme d’enseignement, ou pour le cheminement scolaire ou professionnel. |   |
| Est-ce que ce cours est un préalable dans le programme? Et si oui, indiquer les sigles de ces cours (si connu). |   |
| stratégies d’évaluation |
| Décrire clairement comment l’atteinte des objectifs d’apprentissage sera évaluée (p. ex. laboratoires et rapports de laboratoire, questions à choix multiples, dissertations). |   |
| Activités d’apprentissage |
| Décrire clairement toutes les activités d’apprentissage faisant appel à des animaux. |   |
| Quel est le nombre d’étudiants par enseignant, et comment les étudiants sont-ils encadrés? |  |
| Expliquer pourquoi les activités d’apprentissage choisies sont les mieux adaptées pour atteindre les objectifs d’apprentissage et pour mettre en œuvre les stratégies d’évaluation. |  |
| Solutions de remplacement |
| Décrire les efforts pour trouver des solutions de remplacement (complet ou relatif), et indiquer les ressources consultées. |   |
| Expliquer les motifs pour lesquels des solutions de remplacement n’ont pas été retenues. |   |

**Nom de l’enseignant**:

**Date**:

*Veuillez transmettre ce formulaire dûment rempli, accompagné du plan de cours et du protocole d’utilisation d’animaux, à la FESR.*

**Annexe 2**

**Formulaire d’évaluation du mérite pédagogique**

# https://www.umoncton.ca/dcapm/sites/dcapm.prod.umoncton.ca/files/H_RESEAU.jpgusr:00 NEW 00:PUBLIC AFFAIRS AND COMMUNICATIONS:Images and Graphics:Graphics:LOGOS:CCAC Logo 2018:CCAC Logo 2018 Horizontal small.pngFORMULAIRE D’ÉVALUATION DU MÉRITE PÉDAGOGIQUE

**formulaire pour les évaluateurs**

Un certain nombre d’éléments doivent être pris en compte pour déterminer si l’activité d’enseignement ou de formation faisant appel à des animaux a un mérite pédagogique. Dans le cadre de la politique, l’objectif de cet examen est de déterminer si le modèle animal vivant proposé pour le cours est le meilleur modèle d’apprentissage pour atteindre les objectifs d’apprentissage. Il s’agit donc de répondre à la question suivante : le modèle animal vivant est-il essentiel ou peut-il être remplacé par un mannequin ou un modèle informatique (exemples de remplacement complet) ou encore par des œufs, des cultures cellulaires, des tissus ou des animaux dont le potentiel de perception de la douleur est, selon les conseils de pairs et l’interprétation actuelle des données probantes, significativement moins élevé, comme chez certains invertébrés (exemples de remplacement relatifs)?

À cet effet, veuillez commenter et documenter votre conclusion. **Pour remplir le formulaire sur le mérite pédagogique, une description des objectifs d’apprentissage, des stratégies d’évaluation et des activités d’apprentissage doit être fournie par le responsable du cours**.

|  |  |
| --- | --- |
| Sigle et titre du cours ou de l’activité (le cas échéant) : |  |
| Enseignant : |  |
| objectifs d’apprentissage |
| **Identifier les caractéristiques des énoncés des objectifs d’apprentissage** |
| **a. Spécifique :** S’agit-il d’un objectif détaillé qui précise également le rôle des animaux? | [ ] OUI[ ] NON | Dans la négative, expliquez pourquoi :  |
| **b. Mesurable :** Est-ce que l’atteinte des objectifs peut être évaluée (précision, rapidité, qualité)? | [ ] OUI[ ] NON [ ] S.O. | Dans la négative, expliquez pourquoi :  |
| **c. Atteignable, Réaliste :** S’agit-il d’un objectif atteignable et réaliste compte tenu des compétences et des besoins du groupe d’étudiants pour le contexte (quoi, où) de l’activité pédagogique proposée? | [ ] OUI[ ] NON | Dans la négative, expliquez pourquoi :  |
| Est-ce que le nombre d’animaux par étudiant et le nombre d’étudiants par responsable de cours sont adéquats pour les résultats d’apprentissage? | [ ] OUI[ ] NON |
| **d. Temporellement défini :** Est-ce que le moment prévu pour faire appel à des animaux est opportun selon le calendrier prévu pour les objectifs d’apprentissage définis? | [ ] OUI[ ] NON | Dans la négative, expliquez pourquoi :  |
| Est-il clairement profitable de faire appel à des animaux pour ce cours, à ce moment précis du programme d’enseignement, ou pour le cheminement scolaire ou professionnel? | [ ] OUI[ ] NON | Dans la négative, expliquez pourquoi :  |
| Est-ce que ce cours est un préalable dans le programme? | [ ] OUI[ ] NON |
| **stratégies d’évaluation** |
| Est-ce que l’évaluation fait appel à des animaux vivants? | [ ] OUI[ ] NON | Dans la négative, expliquez pourquoi :  |
| Est-ce que les stratégies d’évaluation sont claires? | [ ] OUI[ ] NON | Dans la négative, expliquez pourquoi :  |
| **Activités d’apprentissage** |
| Est-ce que les activités d’apprentissage sont claires? | [ ] OUI[ ] NON | Dans la négative, expliquez pourquoi :  |
| **alignement pédagogique (voir la question 7 de la *Foire aux questions du CCPA : le mérite pédagogique de l’enseignement faisant appel à des animaux vivants*)** |
| Est-ce que les activités d’apprentissage permettent logiquement d’atteindre les objectifs d’apprentissage et est-ce que ces derniers sont clairement mesurés par les stratégies d’évaluation? | [ ] OUI [ ] NON | Dans la négative, expliquez pourquoi :  |
| **Solutions de remplacement** |
| Est-ce que le responsable du cours a fait des efforts raisonnables pour trouver des solutions de remplacement? | [ ] OUI [ ] NON | Dans la négative, expliquez pourquoi :  |
| Indiquez les ressources consultées |   |
| **Meilleur modèle d’apprentissage et solutions de remplacement** |
| Dans un contexte d’objectifs d’apprentissage « SMART », d’alignement pédagogique et de nécessité pour les étudiants d’atteindre les objectifs d’apprentissage à ce moment précis du programme, est-ce que le modèle animal vivant proposé est le meilleur modèle d’apprentissage pour ce cours ou est-ce préférable de le remplacer par une solution de remplacement complet ou relatif?[ ]  meilleur modèle[ ]  solution de remplacementExpliquez le choix :  |
| **S’il est préférable de remplacer le modèle animal, voici des options :****Remplacement complet** (p. ex., modèle de simulation informatisée) :  **Remplacement relatif** (p. ex., tissus, œufs ou animal dont le potentiel de perception de la douleur est moins élevé comme un céphalopode ou un invertébré vivant) :  |
| **CONCLUSION** |
| Au regard des objectifs d’apprentissage, le modèle animal vivant est : | [ ]  ESSENTIEL (évaluation positive)[ ]  NON ESSENTIEL (évaluation négative) |

**Nom de l’évaluateur :**

**Date :**

*Veuillez transmettre ce formulaire dûment rempli au responsable de l’évaluation du mérite pédagogique, la FESR; la décision sera communiquée à l’enseignant et au comité de protection des animaux.*